

Belgium-Liège: Architectural and related services

OJ S 157/2022 17/08/2022

Contract notice

Services

Legal Basis:

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: ECETIA Intercommunale

National registration number: 0227.486.477_26659

Postal address: Rue Sainte-Marie, 5/9

Town: Liège

NUTS code: BE332 Arr. Liège

Postal code: 4000

Country: Belgium

Contact person: Sophie de Marchin

E-mail: s.demarchin@ecetia.be

Telephone: +32 42297980

Internet address(es):

Main address: <http://www.ecetia.be>

Address of the buyer profile: <https://enot.publicprocurement.be/enot-war/preViewNotice.do?noticeId=455388>

I.3. Communication

The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <https://enot.publicprocurement.be/enot-war/preViewNotice.do?noticeId=455388>

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <https://eten.publicprocurement.be/etendering/viewWorkspacesBasedOnExtUrl.do?wsName=ECETIA+Intercommunale-PPP0TM-63%2F2002%2F2022-1885-F02>

Additional information can be obtained from another address:

Official name: SPI - Pôle Développement Immobilier

Postal address: rue du Vertbois 11

Town: Liège

NUTS code: BE332 Arr. Liège

Postal code: 4000

Country: Belgium

Contact person: Virginie LEJEUNE

E-mail: virginie.lejeune@spi.be

Telephone: +32 42301161

Internet address(es):

Main address: <http://www.spi.be>

Address of the buyer profile: <http://www.spi.be>

Electronic communication requires the use of tools and devices that are not generally available. Unrestricted and full direct access to these tools and devices is possible, free of charge, at: <https://enot.publicprocurement.be/enot-war/displayForum.do?forumId=46411>

I.4. Type of the contracting authority

Other type: Intercommunale

I.5. Main activity

General public services

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement

II.1.1. Title

Avis Rectificatif - Appel à demandes de participation - Mission complète d'auteur de projet pour la construction d'une nouvelle cité administrative à Huy

Reference number: ECETIA Intercommunale-PPP0TM-63/2002/2022-1885-F02_0

II.1.2. Main CPV code

71200000 Architectural and related services

II.1.3. Type of contract

Services

II.1.4. Short description

voir II.2.4

II.1.5. Estimated total value

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description

II.2.2. Additional CPV code(s)

71300000 Engineering services, 71400000 Urban planning and landscape architectural services

II.2.3. Place of performance

NUTS code: BE332 Arr. Liège

Main site or place of performance: Avenue des Fossés et rue Axhelière à 4500 Huy

II.2.4. Description of the procurement

Mission complète relative à l'étude et au suivi de l'exécution de la construction d'une nouvelle cité administrative à Huy, y

compris démolitions, abords, accès et équipements spécifiques.

OBJECTIF DU PROJET

La ville de Huy souhaite réunir la majorité de ses services ainsi que ceux du CPAS au sein d'un site unique situé au cœur de Huy.

Le bâtiment accueillera +/- 240 travailleurs ainsi que de nombreux visiteurs (services population, CPAS, réunions, etc.)

Le développement d'un tel projet, rive gauche, s'inscrit dans la politique de redynamisation du quartier.

Les services suivants seront transférés sur le nouveau site :

- Direction générale
- Cadre de vie
- Enseignement

- Services au citoyen
- Ressources humaines
- Département financier
- Département technique
- Culture Sport Tourisme
- CPAS

De nombreux locaux seront mutualisés (archives, réunions, salles d'attente, bureaux d'entretien, cafétéria, etc.)

La surface totale brute du bâtiment est estimée à 8.000 m².

L'infrastructure devra répondre d'une part aux exigences relatives à l'enveloppe budgétaire et au programme du Maître

d'Ouvrage et d'autre part aux exigences d'efficacité énergétique et de durabilité énoncées dans l'annexe « Conception

énergétique et environnementale du bâtiment » jointe au CSC.

TRANCHES

Le marché est divisé en 6 tranches :

- Tranche 1 (ferme) : Définition de la programmation et esquisse
- Tranche 2 (conditionnelle) : Avant-projet
- Tranche 3 (conditionnelle) : Permis d'urbanisme / environnement
- Tranche 4 (conditionnelle) : Projet définitif
- Tranche 5 (conditionnelle) : Passation des marchés de travaux
- Tranche 6 (conditionnelle) : Contrôle de l'exécution/RP/Décompte final/RD

Remarque : étant donné les échéances dans lesquelles doivent s'intégrer le projet, les tranches 3 et 4 sont susceptibles d'être

commandées au même moment. Elles devront probablement être réalisées en parallèle.

COMPETENCES

La mission complète d'étude et de suivi de l'exécution comporte toutes les prestations ordinaires incombant à l'architecte (en ce compris de l'infrastructure voiries, égouts, etc.).

L'auteur de projet devra proposer une candidature proposant l'ensemble des compétences suivantes:

- Architecte, y compris design du mobilier fixe autres équipements spécifiques
- Ingénieur conseil en architecture durable (conception énergétique et environnementale)
- Ingénieur Stabilité
- Ingénieur Techniques spéciales (chauffage, air conditionné, ventilation, électricité, éclairage, sécurité incendie et intrusion, contrôle d'accès, commissioning)
- Acousticien
- Coordinateur sécurité-santé projet et réalisation
- Responsable PEB
- Auteur d'étude de faisabilité technique dans le cadre des obligations relatives à la PEB
- Urbaniste
- Expert en mobilité
- Architecte paysagiste

Des levés détaillés et complets (terrains et bâtiments) sont nécessaires dans le cadre du projet, les prestations de géomètre

font intégralement partie de la présente mission.

La mission inclut une mission de coordination de l'ensemble des intervenants.

BUDGET

Pour la réalisation des travaux, le pouvoir adjudicateur dispose d'un budget de 18.700.000 EUR HTVA. Ce montant constitue une enveloppe dans laquelle doivent être compris : voir documents du marché.

POUVOIR SUBSIDIANT / DELAIS

Le projet fait l'objet d'une demande de subsides au SPW dans le cadre de l'appel à projets « Bâtiments publics – Rénovation

énergétique des bâtiments appartenant aux Pouvoirs locaux » (Plan de relance)

Les échéances imposées dans l'appel à projets devront impérativement être respectées :

- Date limite réception provisoire des travaux : 31/03/2026
- Date limite décompte final des travaux : da...(voir documents du marché)

II.2.5. Award criteria

Criteria below

Quality criterion - Name: Aspect architectural et fonctionnel / Weighting: 30

Quality criterion - Name: Stratégie énergétique et environnementale / Weighting: 30

Quality criterion - Name: Optimalisation de l'investissement / Weighting: 20

Quality criterion - Name: Ambition, coordination et méthodologie / Weighting: 20

Cost criterion - Name: Prix / Weighting: 0

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 44

This contract is subject to renewal: no

II.2.9. Information about the limits on the number of candidates to be invited

Envisaged number of candidates: 5 Objective criteria for choosing the limited number of candidates:

les candidats sélectionnés au terme de la première phase devront remettre une offre détaillée et la défendre oralement devant un comité de sélection.

La remise d'une offre demandant un travail important et une défense orale ayant été prévue, le nombre de candidats est dès lors limité.

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

II.2.14. Additional information

Il s'agit d'un avis rectificatif dont les modifications sont reprises dans le guide de sélection adapté.

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.1.

Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

* Conformément à la réglementation belge relative aux marchés publics, le pouvoir adjudicateur, peut, à quelque stade que ce soit de la procédure, exclure un candidat /soumissionnaire qui a été condamné par le biais d'une décision pénale suite à une infraction relative à son intégrité professionnelle. Le non-respect de la législation environnementale et sociale peut être considéré comme un délit qui affecte l'intégrité professionnelle. Dès que ce délit a été constaté par un jugement ou arrêt passé en force de chose jugée, il peut être utilisé comme motif d'exclusion, indépendamment de l'état de la procédure.

Par législation sociale, sont entendus les textes suivants :

- la loi du 10 mai 2007 tendant à lutter contre certaines formes de discrimination, la loi du 10 mai 2007 modifiant la loi du 30 Juillet 1981 tendant à lutter contre les discriminations et réprimant certains actes inspirés par le racisme ou la xénophobie et la loi du 10 mai 2007 tendant à lutter contre la discrimination entre les femmes et les hommes.
- loi du 4 août 1996 relative au bien-être des travailleurs lors de l'exécution de leur travail, en particulier le chapitre Vbis.

Dispositions spécifiques concernant la prévention des risques psychosociaux au travail dont le stress, la violence et le harcèlement moral ou sexuel au travail.

L'article 70 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics s'applique. Pour les motifs d'exclusion visés à l'article 67 de la loi, le candidat ou soumissionnaire signale d'initiative s'il a pris les mesures correctrices visées au paragraphe 1er de l'article 70 au début de la procédure.

Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Le soumissionnaire complètera la partie IV du DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il satisfait au critère de sélection suivant :

- La preuve de l'inscription à un Ordre professionnel d'architectes ou agrément à exercer cette profession ou le lien URL permettant d'y accéder (voir point III.1.1 Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession).

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il satisfait aux critères de sélection suivants :

1. Le soumissionnaire complètera la partie IV du DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il satisfait aux critères de sélection suivants :

Une déclaration concernant le chiffre d'affaires moyen Une déclaration concernant le chiffre d'affaires annuel moyen au cours des trois derniers exercices.

Minimum level(s) of standards possibly required:

1. Le soumissionnaire doit faire état d'un chiffre d'affaires annuel moyen sur

les 3 dernières années écoulées au moins égal à 800.000 EUR HTVA.

Si le soumissionnaire est une association/un groupement comprenant plusieurs bureaux (uniquement bureaux d'architecture et bureaux d'ingénierie), le chiffre d'affaires annuel considéré sera le cumul des chiffres d'affaires des différents bureaux faisant partie de l'association/du groupement. Pour rappel, si le candidat a recours aux capacités d'autres entités en ce qui concerne des critères ayant trait à la capacité économique et financière, il doit apporter la preuve par écrit que les entités sont solidairement responsables de l'exécution du marché, via une déclaration d'engagement des membres du groupement.

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il satisfait aux critères de sélection suivants :

1. Le soumissionnaire complètera la partie IV du DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il satisfait aux critères de sélection repris ci-après.

Par l'application de l'article 71 de la Loi du 17 juin 2016 et de l'article 68 de l'arrêté royal du 18 avril 2017, le dossier de candidature contiendra les éléments de capacité TECHNIQUE repartis selon les 3 critères ci-dessous.

Les documents fournis doivent permettre au pouvoir adjudicateur de se rendre compte de la capacité de l'équipe à mener à

bien le projet. Tout document supplémentaire non explicitement demandé est proscrit et ne sera pas pris en considération. Les

candidatures seront cotées par le Maître d'Ouvrage, selon les pondérations établies ci-dessous. Le Maître d'Ouvrage invitera les

5 candidats ayant obtenu les meilleurs scores à participer à la deuxième phase du processus d'attribution.

1/ L'équipe et son organisation (20 points)

L'équipe reprend les compétences listées au paragraphe I.1. Description du marché, en interne, en association momentanée ou via un contrat de sous-traitance.

1.1/ Une liste définissant, pour chaque membre de l'équipe, y compris les sous-traitants (maximum une page A4, police minimum 10) :

- Le nom et la forme juridique ; - Le rôle (compétence(s) assumée(s)) ; - Le statut au sein de l'équipe (mandataire, sous-traitant,

...) - La qualification professionnelle des différents membres du personnel chargé de l'exécution du service, leurs compétences

spécifiques ou formations complémentaires - Le cas échéant, la partie exacte du marché sous-traitée - Sur un document

distinct, l'engagement formel de chaque sous-traitant à réaliser la partie du marché sous-traitée en cas d'attribution du marché

au soumissionnaire. (Note : l'absence d'un tel engagement formel entraînera d'office la non prise en compte du ou des soustraitants

concernés dans l'appréciation globale de la candidature).

Le soumissionnaire déclare celui de ceux-ci désigné par lui pour diriger l'équipe de projet. Par cette déclaration, le soumissionnaire désigne ledit chef de projet comme responsable de la coordination technique entre les différentes parties de la mission globale et comme personne de contact avec le pouvoir adjudicateur. Toute modification éventuelle du responsable de projet devra être justifiée par une circonstance imprévue assimilée à un cas de force majeure (maladie de longue durée, licenciement, ...) et sera communiquée immédiatement au Pouvoir adjudicateur.

Exigences minimales : Toutes compétences représentées.

1.2/ Une note de composition d'équipe (maximum 2 page A4, police minimum 10) : Le candidat y expliquera comment il a composé son équipe, pourquoi il envisage de travailler avec ses associés et/ou avec ses sous-traitants, en quoi ils ont une vision commune et en quoi ils se complètent. Exigences minimales : /

1.3/ Une note d'implication (maximum 2 pages A4, police minimum 10) : Cette note détaillera les implications de chaque membre de l'équipe en fonction des divers stades (selon les 6 tranches du marché), ainsi que sur la manière dont l'équipe va se coordonner tout au long de la mission ;

Exigences minimales : /

2/ La motivation (10 points)

Une note de motivation (maximum 1 page A4, police minimum 10) : Le candidat exposera ses motivations à présenter

sa candidature en faisant valoir comment il entend mettre en oeuvre le savoir-faire de son équipe compte tenu de la

programmation prévue pour le lieu, du contexte existant, des contraintes et enjeux.

Cette note a pour but de permettre au Maître d'Ouvrage de déterminer la motivation réelle de l'équipe à étudier ce projet.

L'objet de cette note n'est pas de détailler les compétences liées à chaque membre de l'équipe.

3/ Les références (20 points)

Le pouvoi...(voir documents du marché)

Minimum level(s) of standards possibly required:

1. Voir ci-dessus

III.2. Conditions related to the contract

III.2.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular professionReference to the relevant law, regulation or administrative provision:

Voir le guide de sélection pour les exigences et les documents à joindre à l'offre.

III.2.3. Information about staff responsible for the performance of the contract

Obligation to indicate the names and professional qualifications of the staff assigned to performing the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Restricted procedure

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.1. Previous publication concerning this procedure

Notice number in the OJ S: [2022/S 141-403948](#)

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 01/09/2022 Local time: 11:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 6 (from the date stated for receipt of tender)

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about electronic workflows

Electronic invoicing will be accepted

VI.3. Additional information

Avis rectificatif -

[1] Le présent avis de marché est complété par les documents suivants :

- Guide de sélection

- Formulaire DUME au format .XML et au format .PDF

[2] Il n'y a pas de visite du site au stade de la remise des candidatures.

[3] La procédure se déroule en deux temps :

1) Sélection qualitative : sélection de 5 candidats sur base du dossier de candidature. Ces derniers sont invités à remettre offre ;

2) Attribution du marché à un des soumissionnaires sur base des offres déposées et de leur défense orale.

[4] Fixation des prix

Tranches 1 à 5 : Études jusqu'à la passation de travaux

Un prix forfaitaire couvre les prestations du marché relatives à chacune des 5 premières tranches (ferme et conditionnelles).

Les honoraires forfaitaires sont fixés comme suit :

- Tranche 1 (ferme) - Esquisse : 93.500 EUR HTVA

- Tranche 2 (conditionnelle) - Avant-projet : 280.500 EUR HTVA

- Tranche 3 (conditionnelle) - Permis d'urbanisme : 187.000 EUR HTVA

- Tranche 4 (conditionnelle) - Projet définitif : 374.000 EUR HTVA

- Tranche 5 (conditionnelle) - Passation des marchés de travaux : 187.000 EUR HTVA

Tranche 6 : Contrôle de l'exécution jusqu'à la RD

Le taux d'honoraires est fixé à 4 % du montant du marché de travaux au décompte final, révision des travaux non comprise.

La révision des honoraires se fait via l'application de la formule de révision des prix reprise au CSC.

Les candidatures et offres peuvent uniquement être introduites électroniquement sur le site internet de e-Tendering <https://eten.publicprocurement.be/>.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Conseil d'Etat

Postal address: Rue de la Science, 33

Town: Bruxelles

Postal code: 1040

Country: Belgium

Internet address: <http://conseildetat.be>

VI.5. Date of dispatch of this notice

12/08/2022